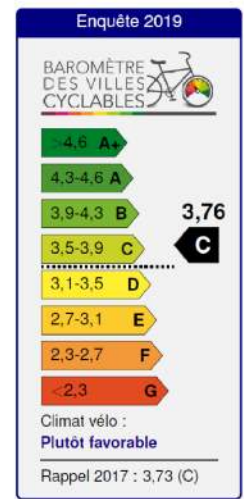


7 février 2020. Communiqué Roue libre.

## Chambéry, éternelle seconde du baromètre des villes cyclables, catégorie de 50 000 à 100 000 habitants.

Publication des résultats du nouveau baromètre national des villes cyclables : en 2019 comme en 2017, la ville de Chambéry est classée C avec un climat vélo « plutôt favorable ». Elle reste 2ème des villes cyclables de 50 000 à 100 000 habitants.

Ce résultat met en avant la dynamique des services proposés à Chambéry aux cyclistes (atelier, location, stationnement) et montre également les attentes des cyclistes en matière de politique cyclable en particulier en terme d'aménagement (voies cyclables séparées de la circulation automobile) et apaisement du trafic routier.



La Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB) vient de publier, le 6 février 2020, les résultats de son nouveau baromètre national des villes cyclables pour 2019. Avec 184 000 contributions, il s'agit donc à ce jour de la plus grande enquête jamais menée en France et dans le monde auprès des usagers du vélo. Ce baromètre qui s'était inspiré du Fahrradklimatest, un homologue allemand lancé en 1998, vient même de le dépasser.

En Savoie, 2056 personnes ont pu exprimer leur ressenti sur la pratique du vélo sur l'ensemble du territoire et 8 villes sont classées (Communes dépassant le seuil de 50 réponses) (voir annexe).

A Chambéry, 1102 personnes soit 18,6 pour 1000 habitants ont répondu à cette enquête ce qui représente le 2ème plus fort taux de réponses en France dans le classement des communes de plus de 20 000 habitants et prouve une forte appétence pour le vélo.

Le classement national donne pour Chambéry une note C avec une moyenne de 3,76 sur 5 (soit + 0,03 point par rapport à 2017). La ville reste donc classée 2ème sur le podium des villes de catégorie moyenne (de 50 000 à 100 000 habitants) (dont la moyenne est 2,71 sur 5). [Lien vers les résultats complets](#) et [lien vers la fiche de Chambéry](#)

**Les points forts relevés** par cette enquête pour Chambéry concernent l'offre de location de vélos, la présence d'ateliers de réparation (comme l'atelier participatif la Vélobricolade gérée par notre association Roue libre) et de magasins cycles, le stationnement vélo et l'usage démocratisé de la bicyclette.

**Les points faibles relevés** par les usagers chambériens concernent particulièrement le manque de sécurité à vélo pour tous les usagers, la traversée dangereuse des carrefours et une circulation motorisée gênante tant en volume qu'en vitesse.

### « C'est quoi une ville cyclable ?

*C'est quand les enfants vont à l'école à vélo, avec les parents, puis tout seul »*

Pour continuer à encourager la pratique du vélo et mettre en place une politique cyclable encore plus ambitieuse dès 2020, [l'association Roue libre organise une vélorution le samedi 15 février à Chambéry](#) et propose aux candidats aux élections municipales de Grand Chambéry 21 propositions sur lesquelles agir autour de 5 grands axes :

1. Remettre à jour le plan vélo local par un plan ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat
2. Développer un réseau cyclable cohérent
3. Construire une ville agréable à vivre pour tous
4. Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo
5. Promouvoir une culture vélo



Retrouvez toutes ces propositions dans le Manifeste pour des villes 100% cyclables de notre association Roue libre sur notre site internet <https://rouelibre.net/> et sur le site national de la FUB <https://municipales2020.parlons-velo.fr>



Créée en 1992, l'association Roue Libre a pour vocation de promouvoir le déplacement à vélo qu'il soit urbain, de loisir, sportif ou touristique en Savoie.

Composée de 760 adhérents, 120 bénévoles, elle est présente aujourd'hui sur quatre agglomérations Grand Chambéry, Combe de Savoie, Grand Lac, Arlysère .

Elle est membre de la Fédération Française des Usagers de Bicyclette (FUB) qui regroupe 332 associations locales ainsi que du réseau l'Heureux Cyclage qui rassemble les ateliers vélos participatifs en France.

<https://rouelibre.net/>

## Focus sur quelques unes de nos propositions pour l'agglomération de Grand Chambéry :

- Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo et en établissant un budget annuel minimum de 1, 4 millions d'euros (Budget d'investissement pour infrastructures cyclables de 10€ minimum (et jusqu'à 25 €) par habitant et par an comme préconisé par la FUB).

Pour rappel en 2020, comme en 2019, le budget des aménagements cyclable pour Grand Chambéry représente respectivement 4,4€ et 4,1€ par habitant et par an

- Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an afin de co-construire une politique mobilité cohérente, en dialoguant avec les différents acteurs, dont les représentants des cyclistes et des usagers, en amont des projets et des révisions de documents d'urbanisme.

Au niveau de chaque commune, désigner un référent politique et un référent technique. Au niveau de l'agglomération, nommer un.e vice président.e mobilité regroupant les compétences voirie et transport.

- Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation. Mettre en place un véritable "squelette" cyclable structurant et sécurisé prévu dans le PLUi-HD avec la création d'aménagements cyclables continus et séparés matériellement du reste de la circulation avec des pistes larges et efficaces en limitant les intersections et laissant la priorité aux cyclistes (à l'exemple des pistes « chrono », et des réseaux express Vélo mis en place dans d'autres villes)

- Réaliser le maximum d'aménagements inscrits au PLUi-HD et traiter spécifiquement les points noirs relevés dans les enquêtes vélo :

- la traversée cyclable de Chambéry avec une piste cyclable sur les quais de la Leysse afin de relier la voie verte de la Leysse et l'avenue verte sud
- l'aménagement de la liaison Place Caffé- Place Monge, axe structurant de contournement du centre historique
- l'avenue d'Aix les Bains (RD991) montée des Hauts de Chambéry en axe structurant
- l'avenue du Comte Vert, du stade nautique à l'avenue Leclerc
- l'avenue Jean Jaurès à Chambéry
- le Pont des Amours à Chambéry
- la RD 1006 à La Ravoire
- l'échangeur VRU de La Motte Servolex (Rue du Nant Bruyant qui relie La Motte Servolex aux Landiers)
- la traversée de Cognin (RD 1006 entre le pont sur l'Hyères et le parc relais)

- Apaiser la circulation. Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

- Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Manifeste complet pour Grand Chambéry à télécharger sur <https://municipales2020.parlons-velo.fr/e/28736>

## Et dans les autres communes de Savoie ?

En Savoie, 2056 personnes ont pu exprimer leur ressenti sur la pratique du vélo sur l'ensemble du territoire et 8 villes sont classées (communes dépassant le seuil de 50 réponses)

Dans la catégorie des villes de 20 000 habitants à 50 000 habitants :

- **Aix les bains** a reçu la note D, climat vélo « Moyennement favorable » avec 3,32 points sur 5. [Téléchargez la fiche détaillée](#)

Dans la catégorie des villes de moins de 20 000 habitants :

- **La Motte-Servolex** a reçu la note C, climat vélo « Plutôt favorable » avec 3,71 points sur 5 . [Téléchargez la fiche détaillée](#)
- **Cognin** a reçu la note D, climat vélo « Moyennement favorable » avec 3,44 points sur 5. [Téléchargez la fiche détaillée](#)
- **Albertville** a reçu la note E, climat vélo « Plutôt défavorable » avec 3,09 points sur 5 . [Téléchargez la fiche détaillée](#)
- **La Ravoire** a reçu la note E, climat vélo « Plutôt défavorable » avec 2,95 points sur 5. [Téléchargez la fiche détaillée](#)
- **Challes-les-Eaux** a reçu la note E, climat vélo « Plutôt défavorable » avec 2,89 points sur 5. [Téléchargez la fiche détaillée](#)
- **Gilly-sur-Isère** a reçu la note E, climat vélo « Plutôt défavorable » avec 2,75 points sur 5 . [Téléchargez la fiche détaillée](#)

Résultats complets pour chaque commune sur <https://carto.parlons-velo.fr/>

Manifeste pour des villes 100% cyclables en Savoie

<https://rouelibre.net/index.php/2019/12/20/elections-2020-manifeste-pour-des-villes-100-cyclables-en-savoie/>